

Les dix choeurs obligatoires

Autor(en): **Pelet, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 21

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

UN MOIS GRATIS

Les personnes qui prendront un abonnement de six mois ou d'un an, à dater du 1^{er} juillet 1912, recevront gratuitement le *Conteur* dès maintenant au 30 juin.

CHOSSES DE 1848 JUGÉES

PAR UN ÉTUDIANT

Les étudiants de « Belles-Lettres » ont célébré à Rolle, samedi et dimanche derniers, leur fête annuelle. En dehors des casquettes vertes et des jeunes Rolloises, cette fête n'a sans doute pas beaucoup fait parler d'elle, et il vaut mieux qu'il en soit ainsi. Mais elle nous a rappelé la lettre d'un Bellétrien de 1848, qui nous a été obligeamment communiquée il y a quelque temps et que nous gardions précieusement en portefeuille. L'occasion nous paraît toute trouvée aujourd'hui de la mettre sous les yeux de nos lecteurs. Elle est d'un étudiant lausannois qui venait de faire, avec un condisciple, une grande tournée dans les Alpes, par les Ormonts, le Gessenay, le col du Sanetsch, le Valais et qui regagnait Lausanne après avoir passé une nuit à Aigle, chez les parents de son ami.

Lausanne, le 17^e août 1848.

Mon bien cher,

Adieu ! Comment es-tu ? Te ressens-tu de la course ? Comment vont tes parents, enfin ta famille ? Tout autant de questions auxquelles je te somme de répondre dans ta prochaine et très désirée missive.

Maintenant je vais te peinturlurer à grands coups de pinceau, sur ce qui me reste de papier blanc, mes faits et gestes, depuis que tu m'as dit adieu à l'omnibus.

D'abord j'ai joui délicieusement de la vue depuis Aigle à Villeneuve, et d'autant plus délicieusement que j'étais haché par la fatigue et le mal aux pieds et que je n'avais plus besoin de marcher, parce que trois vigoureux bidets trottaient à ma place. Ivorne est enchanté sur son côteau et... m'est avis que son vin n'est pas mis au rebut par MM. du Grand District et par d'autres MM. dont le nom ne fait rien à l'affaire... et pendant que je faisais ces réflexions je croquais une croque-molle... remercie mille fois ta bonne maman, elles sont excellentes, ainsi que les figues, ainsi que le caramel, car tout cela s'y trouvait, il y avait de fort jolies devises mais qui n'étaient pas faites pour moi. Il y en avait quelques-unes que j'ai été un sot de ne pas garder : je te les eusse envoyées avec ces lignes et à ton tour tu eusses pu les expédier à une charmante adresse... Elise... C..., à Rougemont... que dis-tu de l'idée ?..

On passe à Roche où il y a un relai de poste, puis à Rennaz, si je ne me suis abusé, pour aller à Villeneuve : pour Roche, j'en suis sûr ; avec l'énorme enseigne Poste aux chevaux, qui décore une face de muraille près du village, il est impossible de s'y méprendre ; pour Rennaz,

ce n'est qu'autant que je l'ai vu sur la carte entre Roche et Villeneuve, que j'ai dit qu'on y passe. Villeneuve est assez joli ; on y est tranquille, et les habitants, pour autant que je puis les connaître n'ont pas l'air bien turbulents. Villeneuve, dans les hautes eaux, serait une clef excellente pour défendre la Suisse occidentale contre une invasion qui aurait forcé le Valais et St-Maurice ; quand j'y ai passé, sauf la route et le pont construit en dos d'âne, tout était inondé presque jusqu'à la base des monts. C'est le Léman qui m'a ramené dans mes pénates, à demi lieue près. J'ai vu sur le bateau François Gaudin, l'ancien ; l'est monté à Ouchy et moi j'y suis descendu, nous n'avons ainsi eu que 2 minutes au plus à nous donner, il te salue. D'Ouchy à Lausanne, rien de marquant, sauf que j'avais encore mal aux pieds et aux lèvres encor plus...

J'ai donc vu la fête civique, un peu cynique de l'avis de quelques-uns. — Ces braves conseillers d'Etat étaient quasi seuls avec leurs gratte-vélin et toute leur bureaucratie et la marmaille des écoles primaires, des deux sexes. Le collège et l'académie y étaient représentés dans la proportion de 1 sur 30, cela parle ; les citoyens, tu auras peut-être déjà appris qu'ils étaient aussi nombreux que leurs drapeaux, il n'y avait pas même la majorité du peuple travailleur, — cela se comprend, le cortège se rendait à l'église et le peuple travailleur fête tous les saints au cabaret. — Ajoute à cela quelques miliciens qui s'en seraient passés, n'était qu'on les avait appelés — crainte des ristous ? *ignoro* — et voilà le cortège — du reste on s'est donné du son de cloches et des coups de canon par le bec, comme on dit, tant et plus. On a sonné, avant, après, pendant et tiré la même chose. Sur Montbenon, grand bal populaire, très-populaire, il avait de tout et pour tous les goûts — je n'y ai pas dansé. Ce qu'il y a eu de plus curieux, ç'a été l'illumination :

1^o On reconnaissait toutes les maisons des fonctionnaires, leurs fenêtres ne contenaient plus leurs verres et leurs lumignons.

2^o A part cela, grande sinécure d'illumination, sentinelles perdues à des 3^e étage, embryons d'illumination ici et là, pas une fontaine illuminée, point de bruit. On a essayé d'illuminer la flèche de Notre-Dame.

Le directeur de l'Hôpital, c'est un cousin de M. Delarage ou Delarageaz, a été à l'école, il paraît, depuis 1847, il a eu cette fois l'esprit assez délicat pour ne pas illuminer l'Hôpital. — A Paris, lors des grands triomphes de l'Empire, non seulement on n'illuminait pas les hôpitaux, mais encore on ne pouvait illuminer qu'à 3 ou 4 maisons de distance et jamais vis-à-vis, en 1847 à Lausanne, on illuminait tout, jusqu'à l'hôpital ! Quel temps ! quelles gens ! — Voilà la fête en raccourci. J'aurais bien d'autres choses à t'en dire, mais je te les dirai de bouche.

Le Grand Conseil est assemblé pour le Pacte. Eytel et Druey ne sont plus à la Diète ; les députés de cette année sont MM. Briatte et Wenger. On dit que Venise s'érige elle seule en ré-

publique et se veut défendre contre qui l'attaquera. On parle de l'entrée prochaine des Français en Italie.

Ne tarde pas trop à m'écrire. Bûche ta physique. Adieu.

Ton bien cher ...

Le parasite et la souris.

Certain garçon qui chez autrui
Vivait, éternel parasite,
Rencontre une souris chez lui :
— Holà ! dit-il, race maudite,
Que cherches-tu ? — De ma visite
N'avez ni soupçon ni courroux,
Je mange en ville, comme vous,
Et ne cherche ici que le gîte.

LES DIX CHŒURS OBLIGATOIRES

Nous prolongeons d'une semaine encore la consultation touchant les 10 *chœurs obligatoires*, qui, partout, a rencontré l'accueil le plus encourageant.

Impossible de contester, à présent, que ce ne serait pas répondre à un désir, à un besoin même, que d'imposer aux élèves, filles et garçons, de nos établissements primaires et secondaires, l'étude complète de dix chœurs patriotiques, choisis parmi les plus justement populaires.

La chose est d'autant plus aisée que ces chœurs figurent presque tous dans les recueils de chants en usage dans nos écoles. Du reste, fallut-il en faire un tirage spécial, qu'il n'y aurait rien là que de très naturel. L'éditeur qui entreprendrait cette publication serait bien sûr de n'y pas perdre ; outre la fourniture assurée aux écoliers, il aurait une vente certaine au public, à condition bien entendu que le prix de ce petit recueil ne soit pas trop élevé.

Nous venons encore de recevoir la lettre que voici :

« Lausanne, le 19 mai 1912.

» Mon cher *Conteur*,

» Merci pour avoir publié cette liste de chants patriotiques.

» Il y a quelques années, le Département de l'Instruction publique donnait une liste de quatre ou cinq chœurs à étudier chaque année dans les écoles primaires, mais pour une raison que je ne m'explique pas il n'avait pas obligé les établissements secondaires à en faire autant.

» A mon humble avis, on devrait rendre obligatoire dans toutes les écoles du canton l'étude de quelques chants, bien entendu *paroles* et musique.

» Dans une des classes de l'Ecole de commerce qui compte 25 élèves suisses de 15 à 16 ans, trois seulement savaient les trois versets de *Roulez tambours*.

» Louis PELET, profess. »